LETTRE AU ROI,

RELATIVEMENT aux déſaſtres arrivés au Fauxbourg Saint-Antoine, à Paris, le Lundi 27, la nuit ſuivante, & le lendemain 28 *Avril* 1789.

Par un Citoyen zélé, Habitant du Fauxbourg Saint-Antoine.

1789.



LETTRE AU ROI,

RELATIVEMENT aux désastres arrivés au Fauxbourg Saint-Antoine, à Paris, le Lundi 27, la nuit suivante, & le lendemain 28 Avril 1789.

SIRE,

DANS un moment où les vues paternelles de Votre Majesté, secondées d'un ministre vertueux, promettent à son peuple un bonheur inaltérable ; dans un moment où la nation entiere semble

ſe réunir, comme de concert, pour répondre à des intentions auſſi pures, & conſolider à jamais dans ſon ſein les principes conſtitutionnels de la véritable monarchie; dans un moment où tous les François, en mémoire d'un ſi beau triomphe, ne devroient ſe livrer qu'aux tranſports de la joie & de la reconnoiſſance, pourquoi faut-il, Sire, que je me voie forcé de retracer à vos yeux l'événement déplorable que la capitale vient d'éprouver, & ſur lequel les larmes de mes concitoyens coulent encore?

Témoin de cette ſcene horrible, inſtruit d'une infinité de circonſtances que j'ai vérifiées moi-même, ſouffrez, Sire, que je défende devant vous la cauſe de l'humanité plaintive qui vous parle par ma voix.

Je ne dirai point à Votre Majeſté que des bruits ſourds, qui ſe répandent dans le public, attribuent la cauſe originaire de ces malheurs à des hommes ennemis du bien général que l'aſſemblée de la na-

tion va rétablir, parce que leur intéret personnel s'en trouvera bleſſé ; je me garderai de publier ſur leur compte que, pour allumer le feu de la ſédition, on aſſure que leurs mains criminelles ont ſoudoyé une troupe de mercenaires que les beſoins preſſans aſſiegent inceſſamment. Je ne veux attacher de ſoupçon ſur perſonne ; je livre les coupables à leurs propres remords. Je n'entreprendrai pas non plus de juſtifier la conduite des triſtes inſtrumens que leur haine a, dit-on, fait mouvoir en ſecret, pour troubler l'harmonie qui regne dans votre royaume. Je ſais, Sire, qu'en ſuccombant à une amorce perfide, mais ſéduiſante, que la vengeance préſentoit à ces malheureux, pour aſſouvir la faim qui, peut-être, les pourſuivoit depuis long-temps, leur crime n'en eſt pas moins grave aux yeux de la loi : mais ſi votre majeſté daigne conſidérer, d'une part, la poſition déchirante à laquelle la cherté du pain a réduit ſon peuple, & de l'autre,

que la ſageſſe de ceux qui préſident au maintien de l'ordre public, exigeoit, en pareil cas, un peu plus de vigilance & d'humanité, ſon ame, ſenſible & douce, ſera convaincue qu'il étoit poſſible d'éviter tous les maux dont on nous a donné l'affreux ſpectacle, & dans leſquels une foule de citoyens innocens ont été malheureuſement enveloppés.

Et en effet, Sire, les premieres étincelles de la rebellion s'étant manifeſtées le lundi 27 avril, à deux heures après midi, c'étoit le moment de faire marcher des forces ſuffiſantes, & de s'emparer de toutes les communications, pour atténuer, affoiblir & diſſiper les ſéditieux dans leurs courſes: mais point du tout, l'activité indolente des chefs qui commandent vos troupes, leur donne le temps de ſe réunir, de ſe fortifier, de prendre une ferme conſiſtance; & ce n'eſt que ſur les dix heures du ſoir qu'une foible portion des enfans de Mars paroît ſe réveiller de ſa léthargie pour ſe mettre

en mouvement & étouffer l'incendie! Bien plus, le lendemain 28, au lieu de prévenir le danger en apostant de la troupe dans les endroits où l'on savoit que les rebelles vouloient se porter, toute la soldatesque retombe dans son premier engourdissement, & par-là fournit l'occasion favorable à la sédition de reprendre une nouvelle vigueur. Quelle négligence! Et quand le mal est au comble, que les têtes sont exaltées, & que l'embrasement est presque général, c'est alors que des troupes fondent de tous côtés, & que des canons qui portent mille morts dans leurs flancs, les accompagnent! Et c'est vis-à-vis vos sujets, Sire, que l'on se permet de marcher avec des armes que l'état ne connoît, ne fait construire que pour vaincre ses ennemis! A une époque la plus intéressante, à une époque où vous donnez, Sire, à l'univers l'exemple de toutes les vertus, par le bien que vous voulez faire au milieu de votre nation,

falloit-il que des chefs barbares, au lieu d'appaiſer le mal, n'aient fait que l'aggraver !

Dans les troubles de l'an paſſé, un capitaine, à la tête du nombreux détachement qu'il commandoit, fait mettre ſa troupe ſous les armes, il la fait ranger en bataille, & fait charger en préſence du public; enſuite, avec ce ton vraiment patriotique, le chef s'avance & leur dit : *Que voulez-vous, & que croyez vous faire ? Vous allez peut-être bleſſer ou tuer quelqu'un de ma troupe; nous vous ferons ſûrement plus de mal, mais ce ſera malgré nous : croyez-moi, ne devenez pas injuſtes, & ne nous forcez pas à devenir vos tyrans : nous ſommes vos freres, tous concitoyens; nos mains ne répandront le ſang de nos freres qu'avec beaucoup de peine & à la derniere extrémité : croyez-moi, mes enfans, retirez-vous.* Quel a été l'effet de cette harangue patriotique ? Le public a approuvé le chef, a témoigné

ſa joie, & l'aſſurance de ſa tranquillité par les plus vives acclamations de *vive le Roi, vive le Roi.*

Voilà quelle a été la fin de cette révolte, contre laquelle vos miniſtres d'alors, Sire, faiſoient marcher le fer & le feu. La conduite de ce chef, ſi M. du Châtelet l'eût pris pour modele, auroit ſans doute appaiſé les troubles qui regnoient dans la capitale de votre royaume : mais tout au contraire, loin de porter aux rebelles des paroles de paix, & de s'avancer vers eux avec cette aménité qui caractériſe l'homme vraiment ſenſible aux malheurs de l'humanité, la fureur éclate dans ſes yeux ; comme un lion rugiſſant, il anime, il pouſſe, il excite ſes ſoldats à ſe repaître du ſang de leurs concitoyens. La mort vole au haſard de tous côtés ; elle tombe à coups précipités ſur tous vos ſujets ſans diſtinction ; elle va trancher le fil des jours de l'époux, de l'épouſe & des enfans renfermés dans leurs foyers. Quel tableau effrayant ! J'ai vu,

Sire, j'ai vu toutes les croiſées de plus de vingt maiſons criblées de coups de fuſils; la terre couverte de ſang, de cadavres dont les derniers ſoupirs combattoient encore contre les cruelles atteintes de la mort: l'épouſe, accablée de douleur, pleurer ſon époux; des enfans pouſſer de lugubres cris ſur la perte de leurs peres; des familles entieres gémir, ſe lamenter & s'arracher les cheveux. Ah! que le fer puniſſe, s'il le faut, les citoyens rebelles, mais qu'il épargne du moins les citoyens innocens!

Sire, n'eſt-il pas révoltant que les chefs de vos troupes ſe ſoient portés à des excès auſſi féroces! Hé quoi! le ſujet qui repoſoit tranquillement chez lui, a partagé le funeſte ſort de la troupe des rebelles. O ſouvenir épouvantable qui me ſouleve le cœur! Etoit-il donc difficile d'épargner à nos yeux ce maſſacre effrayant? Que n'inveſtiſſoit-on l'endroit qui renfermoit les ſéditieux? Que ne les prenoit-on par la famine? Que n'employoit-on tout

autre moyen, plutôt que de verser, au hasard, le sang si précieux aux hommes ? Mais je m'apperçois que la sensibilité de votre majesté s'affecte au récit affreux de tant de malheurs. Vous rougissez, vous frémissez : ô mon prince, ô mon roi, pardonnez à mon entreprise en faveur de la pureté de mon zele : que ne puis je, hélas ! dérober, à vos regards attendris, la source de tous les maux qui se sont répandus, depuis quelque temps, sur votre empire, & qui le menacent encore ! Oui, Sire, j'ose vous l'annoncer, les choses sont arrivées à leur comble, les cris se font entendre de tous côtés ; les gémissemens de votre peuple vont se tourner en fureur, si la bonté de votre majesté n'apporte un prompt secours à leurs maux, en faisant baisser le prix des bleds ; car, n'en doutez point, Sire, c'est à la cherté du pain que l'on doit attribuer nos derniers malheurs : ne souffrez donc pas qu'un peuple qui vous aime, qui vous chérit, qui vous adore, languisse plus

long-temps dans les horreurs de la plus affreuſe miſere : accueillez, Sire, d'un œil favorable, les réclamations de ce bon peuple qui, les larmes aux yeux & les mains ſuppliantes & tendues vers vous, implore votre clémence : que, dans un moment où les rayons de votre toute-puiſſance vont couvrir la nation en corps, & faire briller d'une lumiere plus éclatante le beau jour de cette auguſte aſſemblée; que dans ce moment, Sire, tous vos ſujets, libres des ſoucis qui empoiſonnent leur exiſtence, partagent la joie d'un ſi grand bonheur : que chacun à l'envi ne ſoit occupé que du ſoin de célébrer une cérémonie digne de paſſer à la poſtérité la plus reculée. Parlez, Sire; à votre voix l'abondance va étaler ſes tréſors, & répandre, à pleines mains, ſes largeſſes au milieu de votre royaume : ordonnez à vos intendans de faire ouvrir les greniers de ces accapareurs inhumains, que leur inſatiable cupidité tient fermés depuis ſi long-temps : auſſi-tôt la diſette diſ-

paroîtra ; le pauvre, à portée de ſatisfaire ſes beſoins, reprendra ſes forces abattues pour faire fleurir votre empire par l'agriculture, les arts & le commerce, & invoquer le roi des rois de répandre ſur votre regne les bénédictions céleſtes.

Et toi, miniſtre auſſi ſage qu'éclairé, que l'envie perſécute ſans ceſſe, mais dont les traits s'émouſſent comme la dent du ſerpent ſur la lime, Necker, ſeul ſoutien de la France, aide de ton génie le monarque juſte & humain qui te retient à ſes côtés ; que les pleurs du peuple, écraſé ſous le poids de ſa miſere, touchent ton cœur ; fais ſuccéder à ces jours de deuil des jours plus ſereins, & tu mériteras, comme un autre Sully, la reconnoiſſance de nos derniers neveux.

NOTES,

SERVANT à appuyer la vérité des assertions que nous avons avancées dans notre lettre.

1°. Dans le moment où elle étoit à l'impression, nous avons appris, de personnes dignes de foi, qu'il étoit détenu dix-neuf prisonniers au Châtelet, pour avoir contribué au désastre, & qui y sont continuellement interrogés.

2°. Le sieur Embal, chirurgien, rue de Montreuil, n°. 23, a pansé & médicamenté une infinité de personnes qui ont été dangereusement blessées.

3°. Au nombre de ces blessés est le chaudronnier qui demeure vis-à-vis le n°. 9, près la maison du sieur Réveillon: il a une femme & quatre enfans. On n'attend que le moment de sa mort. Ce malheureux citoyen s'étoit prudemment retiré

chez lui, lorſque, obligé de deſcendre dans ſa boutique, que le peuple avoit enfoncée pour s'y mettre à l'abri des coups de ſabre qu'il voyoit porter de droite & de gauche, il en reçut un lui-même, qui ne laiſſe plus rien à eſpérer de lui.

4o. Il a été dépoſé chez un jardinier, rue de Montreuil, no. 8, ſoixante-dix ou quatre-vingts cadavres morts.

5o. Le 30 avril, le commiſſaire a dreſſé un procès-verbal du dégât commis dans la maiſon du ſieur Réveillon.

6o. Nous croyons devoir avertir le public que tout le quartier du fauxbourg Saint-Antoine s'accorde à dire que le ſieur Réveillon jouit de la meilleure réputation, qu'il s'eſt toujours montré ſenſible & généreux envers les infortunés; que même, pendant l'hiver dernier, il a nourri *gratis* plus de deux cents ouvriers, & que le propos qu'on lui a attribué n'a pu être inventé que par quelqu'un de ſes ennemis.

7o. Nous avons cru devoir épargner au

public les détails du ſpectacle ſanglant que préſente la maiſon d'un marchand de vin, près du ſieur Réveillon, où pend pour enſeigne *le Châtaigner*; notre plume ſe refuſe à tracer de telles horreurs.

P. S. Le colporteur nommé de la Motte, de la ville de Rouen, vient d'être arrêté & mis au cachot par décret décerné par le parlement de Rouen, pour avoir diſtribué un petit ouvrage intitulé : *la Mort du Tiers Etat de la province de Normandie*; ouvrage relatif à une émeute arrivée dans la même Ville. Des lettres de Rouen, en dâte du 30 avril, annoncent que le parlement inſtruit le procès de ce malheureux, qui probablement périra ſous le deſpotiſme de ces deſtructeurs du genre humain.

FIN.